

LES CITOYENS

David COURTOIS

19 Boulevard du Canal

59480 LA BASSEE

PARTENORD HABITAT

Direction Territoriale Lille Métropole

Agence d'Haubourdin

33 Bis, rue Sadi Carnot

59320 HAUBOURDIN

A La Bassée, le 12 Septembre 2025.

OBJET : Dysfonctionnements et travaux Résidence LECOMTE à La Bassée

Madame, Monsieur,

À la suite d'une rencontre récente avec plusieurs résidents-usagers de la résidence LECOMTE, route d'Estaires à La Bassée, il nous paraît nécessaire de vous signaler les nombreux désagréments qui affectent leur quotidien, en particulier depuis la réalisation de travaux entrepris par vos services.

À leur demande, nous nous sommes rendus sur place début septembre afin d'échanger avec eux et de constater par nous-mêmes les difficultés rencontrées. Les constats suivants sont particulièrement préoccupants:

- **Ascenseur** : pannes récurrentes, parfois prolongées sur de longues périodes (exemple : du 24 décembre 2023 au 1er mars 2024).
Stationnement : présence de véhicules non roulants, immobilisés depuis plusieurs mois sur le parking.
- **Communication insuffisante** : absence d'information préalable concernant les interventions. Des ouvriers se présentent régulièrement chez les résidents sans avertissement, comme récemment lors de la mise en peinture des portes d'appartement.
- **Menuiseries** : installation de nouvelles fenêtres sans aérateurs, colmatées provisoirement avec du papier, empêchant toute ventilation naturelle (cf. photo en pièce jointe).
- **Adaptation des logements PMR** : certains appartements accueillant des personnes en situation de handicap demeurent inadaptés. Les projets envisagés, notamment pour les sanitaires, prévoient des douches trop étroites et non conformes aux normes PMR, malgré la présence dans vos dossiers de documents officiels attestant du handicap des résidents concernés.

- **Qualité des rénovations** : finitions insuffisantes et défauts visibles, laissant supposer une absence de contrôle rigoureux des entreprises mandatées.
- **Sécurité** : sentiment d'insécurité ressenti par de nombreux résidents dont le quotidien est souvent perturbé par diverses nuisances (bruits, trafic, etc.).

Lors de nos échanges, deux préoccupations sont revenues de manière récurrente :

- **La question des consommations électriques** : les résidents s'inquiètent de l'impact sur leurs factures lorsque les ouvriers des entreprises mandatées se branchent sur les prises des parties communes. Ces inquiétudes sont d'autant plus légitimes que les moyens financiers de ces ménages sont limités.
- **La hausse annoncée des loyers** : elle interroge fortement. Comment justifier une augmentation des loyers à la suite de travaux qui, en principe, auraient dû être financés par les loyers déjà versés ces dernières années, alors même que la résidence n'avait pas fait l'objet d'entretien significatif ?

Il est incontestable que ces rénovations amélioreront le cadre de vie et l'efficacité énergétique des bâtiments. Mais il est tout aussi incontestable que, pendant des années, les usagers-résidents ont supporté le coût de logements vétustes, mal isolés, parfois privés de chauffage, touchés par l'humidité, ou encore présentant des installations électriques obsolètes — sans jamais bénéficier d'aucune réduction de loyer.

Dans ces conditions, il nous semble peu judicieux, voire inacceptable d'envisager une augmentation des loyers. Les travaux en cours ne font que rattraper un manque d'entretien régulier depuis plusieurs années. Ils ne sauraient être répercutés financièrement sur les résidents. Nous demandons donc l'annulation pure et simple de cette hausse.

Nous sollicitons également un **renforcement du contrôle de la qualité des travaux**, ainsi qu'un suivi plus rigoureux des entreprises chargées de leur réalisation.

Convaincus de votre attachement au confort et au bien-être des usagers-résidents, nous faisons confiance à votre sens des responsabilités pour répondre avec attention et bienveillance à ces demandes légitimes.

Nous vous remercions de l'attention portée à ce courrier et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de notre considération distinguée.

Pour LES CITOYENS "Proches & Engagés"

David COURTOIS



Copie de ce courrier a été transmis à la ville de La Bassée.